



Mai 2023

Liste des tarifs de la vulgarisation

Conseils et prestations de service agricoles (TVA comprise)

Cotisation annuelle pour la vulgarisation

Vulgarisation agricole – membres individuels :

- zones de montagne :	Fr. 5.40 / ha SAU	min.	Fr. 86.40	max.	Fr. 172.80
- autres zones :	Fr. 6.45 / ha SAU	min.	Fr. 108.00	max.	Fr. 216.00

Vulgarisation agricole – communautés d'exploitation :

- zones de montagne :	Fr. 4.05 / ha SAU	min.	Fr. 86.40	max.	Fr. 129.60
- autres zones :	Fr. 4.85 / ha SAU	min.	Fr. 108.00	max.	Fr. 162.00

Formation continue en économie familiale :

- membre d'un groupe francophone					Fr. 90.00
- membre individuel					Fr. 90.00

Conseils individuels en agriculture

Membres de la vulgarisation agricole	par h.	Fr. 60.00
Autres agriculteurs	par h.	Fr. 105.00
Autres clients	par h.	Fr. 150.00
Forfait de déplacement pour toutes catégories de clients		Fr. 45.00

Calculs plans de fumure

Montant de base pour tous les clients	plan	Fr. 100.00
Membres de la vulgarisation agricole	par h.	Fr. 60.00
Autres agriculteurs	par h.	Fr. 105.00
Forfait de déplacement pour toutes catégories de clients		Fr. 45.00

Expertises en agriculture

Agriculteurs	par h.	Fr. 105.00
Autres clients	par h.	Fr. 150.00
Forfait de déplacement pour toutes catégories de clients		Fr. 45.00

Conseils et expertises juridiques

Agriculteurs	par h.	Fr. 105.00
Autres clients	par h.	Fr. 150.00